



## éco-réseau des entreprises de Périgny

### BIOTOPE (n. m.) :

*milieu écologique présentant  
des facteurs définis  
nécessaires à l'existence  
d'une communauté et dont il  
constitue l'habitat normal.*

### Contacts :

#### **Alexandre Derive**

Président du Club d'Entreprises de Périgny  
→ 06 61 80 15 13

#### **Alexandre Petrozzi**

Animateur  
→ 06 23 15 56 40

[contact@clubperigny.com](mailto:contact@clubperigny.com)

### Relations presse et communication :

#### **Isabelle Soler**

→ 06 50 32 24 39  
[isabelle@syllabes.org](mailto:isabelle@syllabes.org)

#### **Julie Lebouc**

→ 06 78 91 16 90  
[julie@syllabes.org](mailto:julie@syllabes.org)

### Nos partenaires :



## LE PROJET

### Zone Industrielle de Périgny : un pôle économique dynamique

La zone industrielle de Périgny regroupe **250 entreprises réparties sur 300 hectares**.

Chaque jour, **7.000 collaborateurs** y travaillent, contribuant ainsi à faire de ce territoire dynamique un des principaux pôles économiques de Charente-Maritime.

Aujourd'hui, les acteurs économiques, partenaires institutionnels et riverains entendent **concilier croissance économique, protection de l'environnement et développement local**.



### Biotop : projet précurseur d'écologie industrielle

Le Club d'Entreprises de Périgny regroupe plus de **100 entreprises**.

Décidée à soutenir la croissance économique et environnementale de son territoire, l'association s'implique depuis plusieurs mois dans une démarche d'écologie industrielle, à travers le **projet BIOTOP**.

L'**objectif de BIOTOP** : réduire les impacts environnementaux de la Zone Industrielle et accompagner son développement durable, au moyen d'un projet de gestion, inscrit sur le long terme.

A terme, le projet BIOTOP a pour ambition de déployer la démarche d'écologie industrielle à l'ensemble des zones d'activités de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

#### Contacts :

**Alexandre Derive** → 06 61 80 15 13

*Président du Club d'Entreprises de Périgny*

**Alexandre Petrozzi** → 06 23 15 56 40

*Animateur*

[contact@clubperigny.com](mailto:contact@clubperigny.com)

#### Relations presse et communication :

**Isabelle Soler** → 06 50 32 24 39

[isabelle@syllabes.org](mailto:isabelle@syllabes.org)

**Julie Lebouc** → 06 78 91 16 90

[julie@syllabes.org](mailto:julie@syllabes.org)

## TROIS AXES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le projet BIOTOP se concrétise autour des **3 grands axes fondateurs du développement durable**.

### → La dimension économique :

- faciliter les échanges entre les entreprises et avec les partenaires de la vie économique locale,
- promouvoir les activités existantes,
- réduire les coûts de fonctionnement des entreprises grâce à de nouvelles coopérations, basées sur l'échange de flux et la mutualisation de besoins.

### → La dimension environnementale :

- identifier les sources de consommation et de rejets,
- organiser des actions de collecte des flux et de recyclage,
- mettre en place des formations et des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales.

### → La dimension sociale :

- articuler des échanges entre entreprises et populations du territoire,
- développer des services collectifs de proximité,
- réfléchir à la mobilité des collaborateurs,
- impliquer les membres du réseau dans la vie locale et aux décisions des élus et collectivités.



Visite de la société DELPHI Diesel System



#### Contacts :

**Alexandre Derive** → 06 61 80 15 13  
*Président du Club d'Entreprises de Périgny*

**Alexandre Petrozzi** → 06 23 15 56 40  
*Animateur*  
contact@clubperigny.com

#### Relations presse et communication :

**Isabelle Soler** → 06 50 32 24 39  
isabelle@syllabes.org

**Julie Lebouc** → 06 78 91 16 90  
julie@syllabes.org

## LE PORTEUR DU PROJET

Créé en 1994, le **Club d'Entreprises de Périgny** regroupe la commune de Périgny, les quartiers de Villeneuve les Salines et de Romsay.

- Le club est une association Loi 1901 qui compte à ce jour **106 adhérents**.
- Son bureau, constitué de 10 bénévoles, est présidé par Alexandre DERIVE.

Le **Chef de Projet BIOTOP, Alexandre Petrozzi** est spécialisé dans les sujets de QSE/RSE (Qualité Sécurité Environnement/ Responsabilité Sociale des Entreprises).

Le club de Périgny est un réseau d'échanges qui s'adresse à toutes les entreprises de la zone d'activités de Périgny et au-delà. Son objectif est de permettre aux dirigeants des entreprises adhérentes d'échanger autour de problématiques communes, de partager leurs expériences et de travailler leur réseau relationnel.

L'intégration des entreprises récemment implantées constitue également l'une des missions du club. Les relations «interclubs» se développent à travers des rencontres régulières et des manifestations communes.



Visite de la Blanchisserie de l'hôpital



Visite de l'Imprimerie Rochelaise



Visite de la société Atlantique Production

### Contacts :

**Alexandre Derive** → 06 61 80 15 13  
*Président du Club d'Entreprises de Périgny*

**Alexandre Petrozzi** → 06 23 15 56 40  
*Animateur*  
contact@clubperigny.com

### Relations presse et communication :

**Isabelle Soler** → 06 50 32 24 39  
isabelle@syllabes.org

**Julie Lebouc** → 06 78 91 16 90  
julie@syllabes.org

## EN PRATIQUE

### Pré-étude

Une pré-étude, menée auprès de 38 entreprises de la zone durant le dernier trimestre 2010, a permis de valider l'intérêt et les implications potentielles des industriels interrogés.

Une commission Développement Durable a été créée au sein du bureau du Club des Entreprises de Périgny afin de piloter le projet. Cette commission a finalisé le dossier de présentation du projet et les dossiers de demande de financement.

### Soutien financier

Le projet a reçu le soutien financier :

- du Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes, fonds commun entre l'Ademe et la Région Poitou-Charentes, pour un montant de 40 186 euros,
- de la Région Poitou-Charentes pour un montant de 55.000 euros,
- du Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes pour un montant de 15.000 euros,
- de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour un montant de 21.300 euros,

Soit un total à ce jour de 131.486 euros pour un budget global de 191.545 euros

### Actions à venir

Sur l'année 2012, ses prochaines missions sont de :

- poursuivre la prise de contact avec les entreprises du territoire
- recueillir et analyser les données concernant les flux utilisés, rejetés, à créer...
- saisir les données collectées via le logiciel EDITERR
- restituer les résultats obtenus pour dégager des scénarios de travail

La phase de mise en œuvre qui suivra aura pour but de contractualiser les actions dans le cadre d'un planning opérationnel et de les mettre en pratique.

La dernière phase aura pour mission de pérenniser le projet et de le développer en accompagnant les autres zones d'activités sur la démarche.



Plus d'1 tonne de Big Bags affectés au ré-emploi chez OVIVE



200kg de PVC récupérés et retraités sur la ZI par la Si6 PERIPLAST

#### Contacts :

**Alexandre Derive** → 06 61 80 15 13  
Président du Club d'Entreprises de Périgny

**Alexandre Petrozzi** → 06 23 15 56 40  
Animateur  
contact@clubperigny.com

#### Relations presse et communication :

**Isabelle Soler** → 06 50 32 24 39  
isabelle@syllabes.org

**Julie Lebouc** → 06 78 91 16 90  
julie@syllabes.org

## ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET AU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2012

### Du côté des entreprises

A ce jour, 28 entreprises sont en cours de diagnostic environnemental :

la Menuiserie Gray, LEA Nature, les Cafés Merling, l'Imprimerie Rochelaise, Ovide, EDF, la Blanchisserie de l'Hôpital, le Centre de tri de La Poste, Carl Zeiss, Periplast, Atlantique Production, l'Unima, l'Atelier Viaud, le Groupe Michel, Promocash, Le Groupe Ledoux, RDM Sparcraft, Santerne, Sitel et Métro.

Cette première étape permet de dresser un état des lieux des flux entrants et sortants de l'entreprise (matières premières, énergies, eau, déchets banals et dangereux...).

Sont ensuite analysés les niveaux de consommation de ces flux, les pratiques environnementales existantes au sein de l'entreprise et tous les aspects qui concernent la mobilité des collaborateurs et les flux logistiques.

A l'issue de cette première phase, un rapport-synthèse est remis à l'entreprise.

Il synthétise les principaux impacts environnementaux, fait un rappel du cadre légal et donne des pistes d'amélioration concrètes. Il est accompagné d'un tableau de suivi de la performance environnementale de l'entreprise.

### Du côté des chiffres

**Des actions d'échange** entre entreprises existent déjà : un flux test a été créé entre Léa Nature et Ovide. Ce sont ainsi 520 Big Bags (emballages industriels) qui ont été réutilisés, permettant à Léa Nature de réduire d'une tonne ses déchets plastiques, et à Ovide d'économiser 50% sur le prix d'achat de ses fournitures !

D'autres actions d'échange sont en cours d'étude, comme la collecte de terre de remblais, de chutes et de tubes PVC ou encore de textiles usagés.

Les **actions de mutualisation** à l'étude concernent

- la collecte des déchets bois pour alimenter la chaufferie de Villeneuve les Salines, qui fournit de la chaleur à 2 500 logements sociaux,
- la collecte mutualisée de déchets électriques et électroniques,
- la collecte des cartouches de toner, piles, batteries, lampes et néons,
- la collecte des gobelets des distributeurs de boissons installés dans les entreprises.

### Du côté de la formation

L'adhésion au projet BIOTOP comprend également la possibilité de participer à des ateliers réguliers de formation et de sensibilisation à la démarche.

Conduits par des experts et animés par des entreprises pilotes, ces ateliers permettent d'apprendre et de bénéficier du retour d'expérience d'autres entrepreneurs sur des problématiques communes.

#### Thématiques :

- L'éco-conception
- L'efficacité et les économies d'énergie
- L'éco-construction
- Les énergies renouvelables
- Les démarches QSE et certifications
- Le bilan carbone
- La gestion des déchets et des produits dangereux
- La mobilité : covoiturage, solutions électriques, éco-conduite

#### Contacts :

**Alexandre Derive** → 06 61 80 15 13

*Président du Club d'Entreprises de Périgny*

**Alexandre Petrozzi** → 06 23 15 56 40

*Animateur*

contact@clubperigny.com

#### Relations presse et communication :

**Isabelle Soler** → 06 50 32 24 39

isabelle@syllabes.org

**Julie Lebouc** → 06 78 91 16 90

julie@syllabes.org

## BIOTOP FAIT PARTIE DU 1% POUR LA PLANÈTE

Le 1<sup>er</sup> décembre 2011, le **Club d'Entreprises de Périgny a été accepté comme association partenaire du 1% For the Planet.**

Créé en 2002 par Yvon Chouinard, le fondateur de Patagonia, 1% Pour la Planète est devenu l'une des plus importantes sources de financement des actions de protection de l'environnement dans le monde.

Ce réseau mondial regroupe plus de 1.460 entreprises qui reversent 1% de leurs ventes à un réseau de 2.793 groupes environnementaux qui font un travail de terrain pour protéger la planète.

→ En France, **Biotop fait partie des 248 OSBL** (Organismes Sans But Lucratif) labellisés à ce jour qui sont habilités à recevoir des dons.



**FOR THE  
PLANET™**



### Contacts :

**Alexandre Derive** → 06 61 80 15 13  
*Président du Club d'Entreprises de Périgny*

**Alexandre Petrozzi** → 06 23 15 56 40  
*Animateur*  
contact@clubperigny.com

### Relations presse et communication :

**Isabelle Soler** → 06 50 32 24 39  
isabelle@syllabes.org

**Julie Lebouc** → 06 78 91 16 90  
julie@syllabes.org

## LES PARTENAIRES

### → L'ADEME



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil.

Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

L'ADEME Poitou-Charentes est dirigée par Monsieur Jean François Mauro.

**Le projet BIOTOP est en cohérence avec ses axes stratégiques 2011 de réduction des GES, d'optimisation des ressources énergétiques, de diminution des déchets et d'optimisation de la gestion, de passage d'une économie des déchets à une économie des matières premières réutilisées.**

### → La Région Poitou-Charentes



Présidée par Madame Ségolène Royal, la Région Poitou-Charentes exerce ses compétences dans les domaines de :

- la croissance verte et l'emploi
- les énergies renouvelables
- la biodiversité et l'eau
- l'éducation et la formation
- la culture et le sport
- l'agriculture et la ruralité
- les transports propres
- le lien social et la vie associative
- la famille, la santé et le handicap

La Région Poitou-Charentes s'engage concrètement avec les habitants, depuis 2004, pour préserver le climat, l'environnement et participer à la mutation sociale, technologique et économique essentielle pour l'avenir.

La politique régionale est axée sur l'excellence environnementale, qui préserve les ressources naturelles et la qualité de vie, crée de la croissance verte et génère de nouveaux emplois. 870 millions d'euros ont été investis par la Région dans cette politique depuis 2004.

**Le projet BIOTOP s'inscrit dans les objectifs de la Région d'agir sur la réduction des impacts environnementaux et de promouvoir la croissance verte et l'excellence environnementale.**

#### Contacts :

**Alexandre Derive** → 06 61 80 15 13  
*Président du Club d'Entreprises de Périgny*

**Alexandre Petrozzi** → 06 23 15 56 40  
*Animateur*  
[contact@clubperigny.com](mailto:contact@clubperigny.com)

#### Relations presse et communication :

**Isabelle Soler** → 06 50 32 24 39  
[isabelle@syllabes.org](mailto:isabelle@syllabes.org)

**Julie Lebouc** → 06 78 91 16 90  
[julie@syllabes.org](mailto:julie@syllabes.org)



## LES PARTENAIRES

### → Le Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes



Le Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes est une association Loi 1901 créée en 2005 dont les 4 missions principales sont :

- la structuration et l'animation du réseau des éco-industries en Poitou-Charentes
- l'identification d'axes d'innovation technologique
- la construction de partenariats autour de projets
- la promotion des éco-industries et éco-activités à l'échelle régionale, nationale et internationale, afin de développer l'économie et l'emploi sur le territoire picto-charentais.

Labellisé Pôle régional de compétitivité, le Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes rassemble les acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation.

Le bureau de l'association est constitué de 7 membres et il est présidé par Jacques Barbier. Le conseil scientifique est composé de 11 experts. L'équipe de permanents compte 9 salariés.

**Son soutien à BIOTOP s'inscrit dans son programme d'écologie industrielle qui est un des thèmes majeurs du Pôle des Eco Industries.**

### → La Communauté d'Agglomération de La Rochelle



18 communes, 150 000 habitants, 8 500 entreprises, 1 200 hectares de parc d'activités : la CdA est un territoire attractif qui réussit l'équilibre entre le dynamisme des centres urbains et la qualité de vie des villes moyennes et des espaces naturels. Souvent pionnière dans le domaine de l'écologie urbaine, elle créait dès 1973 le 1er secteur piétonnier de France, puis inventait en 1976 le concept de libre-service vélos. Elle s'est fortement engagée pour la promotion des déplacements alternatifs à la voiture et du véhicule électrique. Elle s'est aussi lancée, de longue date, dans le recyclage des déchets, a adopté sa charte de l'environnement, signé son contrat de ville pour davantage de cohésion sociale et dispose d'un Agenda 21 pour mettre en cohérence les actions déjà engagées et en initier de nouvelles.

**La Communauté d'Agglomération de La Rochelle est partenaire du projet au titre du développement économique car il contribue notamment à l'accompagnement des entreprises vers la performance globale, à la réduction des impacts environnementaux des activités industrielles et commerciales du territoire ainsi que la création de nouvelles activités.**

#### Contacts :

**Alexandre Derive** → 06 61 80 15 13

*Président du Club d'Entreprises de Périgny*

**Alexandre Petrozzi** → 06 23 15 56 40

*Animateur*

[contact@clubperigny.com](mailto:contact@clubperigny.com)

#### Relations presse et communication :

**Isabelle Soler** → 06 50 32 24 39

[isabelle@syllabes.org](mailto:isabelle@syllabes.org)

**Julie Lebouc** → 06 78 91 16 90

[julie@syllabes.org](mailto:julie@syllabes.org)

## LES PARTENAIRES

### Le Groupe Léa Nature



SA créée en 1993, Léa Nature emploie aujourd'hui 600 salariés.  
Son Président est Monsieur Charles Kloboukoff.

L'entreprise produit et distribue des produits naturels et biologiques dans les secteurs de l'alimentation, des cosmétiques, de la santé naturelle, de la diététique et de la maison biologique. Léa Nature est impliquée dans de nombreuses actions dans les domaines du développement durable et de la protection de l'environnement.

L'entreprise fait partie des 100 membres français adhérant au Club 1% pour la Planète. Ceux-ci s'engagent à reverser 1% de leurs ventes à des associations de protection de l'environnement. Léa Nature a naturellement soutenu la démarche BIOTOP depuis sa genèse.

**Son soutien à BIOTOP s'inscrit dans le cadre de son mécénat environnemental et de sa politique d'engagement sociétal.**

#### Contacts :

**Alexandre Derive** → 06 61 80 15 13  
*Président du Club d'Entreprises de Périgny*

**Alexandre Petrozzi** → 06 23 15 56 40  
*Animateur*  
contact@clubperigny.com

#### Relations presse et communication :

**Isabelle Soler** → 06 50 32 24 39  
isabelle@syllabes.org

**Julie Lebouc** → 06 78 91 16 90  
julie@syllabes.org

## REJOINDRE BIOTOP

La démarche BIOTOP bénéficie du soutien financier de La Région Poitou-Charentes, du Fonds régional d'excellence environnementale, de L'ADEME Poitou-Charentes, du Pôle des Eco-industries de Poitou-Charentes et de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle et du Club d'Entreprises de Périgny.

### Pour participer à BIOTOP, il suffit d'adhérer au Club d'Entreprises de Périgny.

La cotisation 2012 est fixée à 100 euros HT (119,60 euros TTC).

→ bulletin d'adhésion à télécharger sur [www.clubperigny.com/Perigny\\_Adhesion](http://www.clubperigny.com/Perigny_Adhesion)

### Club d'Entreprises de Périgny :

→ [www.clubperigny.com](http://www.clubperigny.com)

→ [contact@clubperigny.com](mailto:contact@clubperigny.com)



Visite du Groupe LEA Nature



Visite de l'entreprise Promocash



Atelier recrutement "5 min pour convaincre"

### Contacts :

**Alexandre Derive** → 06 61 80 15 13  
Président du Club d'Entreprises de Périgny

**Alexandre Petrozzi** → 06 23 15 56 40  
Animateur  
[contact@clubperigny.com](mailto:contact@clubperigny.com)

### Relations presse et communication :

**Isabelle Soler** → 06 50 32 24 39  
[isabelle@syllabes.org](mailto:isabelle@syllabes.org)

**Julie Lebouc** → 06 78 91 16 90  
[julie@syllabes.org](mailto:julie@syllabes.org)